

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 89 (1963)
Heft: 6: Exposition nationale, Lausanne 1964, fascicule no 1

Artikel: Conception architecturale de l'Exposition nationale 1964
Autor: Camenzind, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-66301>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCEPTION ARCHITECTURALE DE L'EXPOSITION NATIONALE 1964

par A. CAMENZIND, architecte en chef de l'Exposition

Lorsque l'architecte en chef de l'Exposition fut appelé, en juin 1959, le Comité d'organisation de l'Exposition s'était déjà occupé, sur la base de divers rapports des commissions d'experts, d'un problème important : le choix du terrain.

Des débats animés précédèrent cette décision, surtout en Suisse romande ; les échanges furent parfois vifs, l'importance de la cause ne laissant personne indifférent. Les expériences personnelles faites depuis m'autorisent à affirmer que ces débats furent, par la suite, fructueux. La Direction de l'Exposition, nommée entre-temps, en vint à approfondir l'étude tendant à la recherche de l'esprit, du sens de l'Exposition nationale. Je crois pouvoir assurer aujourd'hui que si tous les aspects touchant à l'organisation et à la réalisation de la grande œuvre nationale avaient été suffisamment connus à l'époque, les discussions eussent été moins passionnées et bien des hypothèses de travail, sérieusement défendues de part et d'autre, se seraient révélées, sinon fausses, du moins trop unilatérales.

Nous sommes certains qu'une exposition qui, à l'image de celles du passé, se bornerait à n'étaler qu'une présentation de produits dans une ambiance aussi spectaculaire que possible, ne serait d'aucun apport pour les visiteurs. Bien des foires existent et il n'est pas indiqué d'en créer une de plus. Il importe d'admettre, au premier chef, que l'Exposition doit apporter un message, mission inconcevable dans une ambiance dominée par un aspect commercial ou par le désir de surprendre ou d'amuser. Le visiteur de 1964 ne sera plus le « bourgeois à épater » ; l'évolution de la technique des spectacles, et surtout l'évolution générale de notre temps l'a prévenu contre les effets faciles et les arguments simplistes. Jamais un besoin de vérité ne s'est fait sentir aussi vivement que de nos jours et chez un aussi grand nombre d'individus. Comment pourrait-on les intéresser en déformant, voire même en cachant la vérité sous des présentations attrayantes ?

Il ne faut, d'autre part, pas oublier qu'une exposition est une manifestation temporaire qui, de par sa nature, n'est pas à même de se substituer aux structures économiques ou politiques du pays. Tout projet dont la réalisation, pour être exemplaire, imposerait au préalable une modification des lois existantes, c'est-à-dire de l'ordre constitué, correspondrait à un projet illusoire. Or, cette réalité, dans un pays démocratique comme le nôtre, se reflète dans un cadre constitué — bon ou mauvais — qui correspond à l'attitude de la population dans son ensemble, trop souvent indifférente à certains problèmes urgents.

Créer la réalité de demain — reflet de la volonté spontanée du pays, et non imposée — voilà le but de

l'Exposition nationale. Toute confusion entre but et moyen doit être évitée et ceci vaut, à plus forte raison, pour les organisateurs d'une entreprise qui est, avant tout, une manifestation politique, au sens grec du terme. Toutes les activités du pays doivent s'y manifester, de façon à permettre au citoyen de les saisir dans leur ensemble. Il pourra ainsi se situer lui-même, et répondre aux questions qui l'obsèdent : où se place actuellement mon pays dans le cadre si vaste du monde qui évolue ? où en suis-je avec mes idées, par rapport à l'univers d'aujourd'hui ou à celui de demain ? Certaines institutions, qui semblent dépassées, se justifient-elles encore ou y en a-t-il d'autres qui pourraient être créées ?

Ces questions peuvent être jugées déplacées, ou vagues et générales, si l'on songe à la grande masse des visiteurs. Elles ne le sont pas dans un pays comme le nôtre qui est régi par une tradition démocratique qui a fait ses preuves et où le vote populaire a sa valeur législative et non seulement électorale. Le citoyen suisse, lors de certaines échéances, doit pouvoir faire le point pour fixer la route de demain. Ces échéances sont celles d'une génération. L'expérience d'une tradition authentiquement suisse, a démontré le rôle joué par les Expositions nationales, pour la formation des consciences en des moments parfois très graves, alors que chacun, singulièrement, était appelé à prendre position devant les problèmes plus ardues de la collectivité.

L'Exposition nationale ainsi conçue doit traduire un dialogue entre Suisses. Comme tout discours sur un thème d'actualité, elle aura une valeur limitée dans le temps. Ceci ne veut pas dire que ses conséquences ne seront pas de longue durée, voire même déterminantes pour l'avenir du pays.

Ce facteur impose la création de bâtiments éphémères, car il est impossible de concevoir des constructions, en fonction des buts définis de l'Exposition, pouvant être transformés, après la manifestation, à d'autres fins, non encore déterminées. Par contre, des constructions en éléments préfabriqués et démontables, pourront trouver par la suite d'intéressantes applications pour d'autres usages.

Le terrain choisi pour l'Exposition nationale se prête fort bien, dans le cadre de notre conception architecturale, à l'expression des thèmes fixés par le programme. Il a fallu, néanmoins, vaincre des difficultés d'implantation générale dues à l'état des lieux — en partie ancienne décharge de la Ville — au réseau routier qui coupe le terrain à la hauteur du débouché de la vallée du Flon sur la plaine de Vidy, et encore à son élargissement vers le lac par une vaste zone de comblements.

Dans le dialogue que nous désirons créer entre les visiteurs et l'exposition, de nombreux points devront être éclaircis ; tout d'abord, ceux qui ont trait aux diverses activités du pays où le Suisse parlera au Suisse : la partie réservée aux exposants.

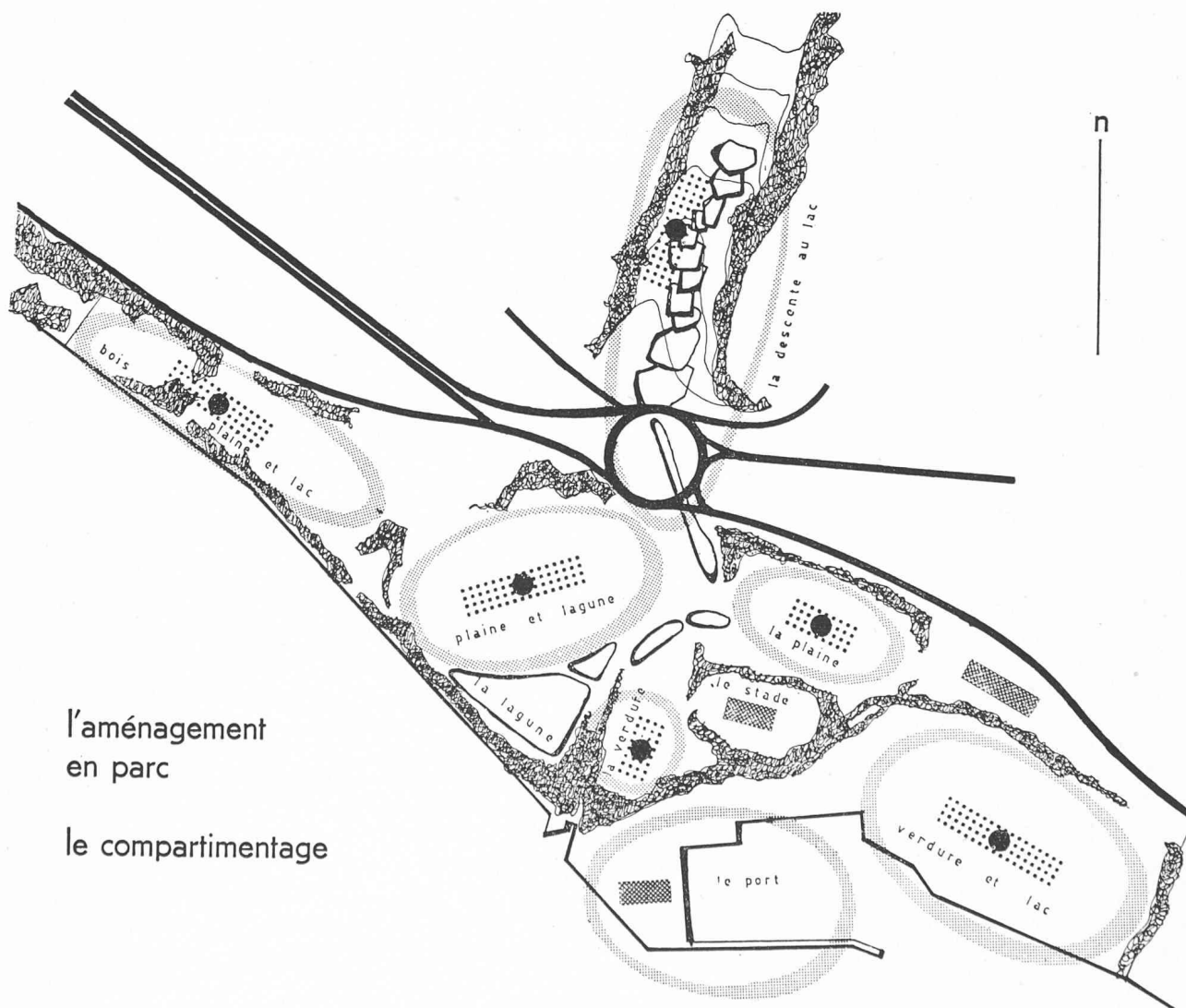
Le visiteur sera intéressé par l'interdépendance et la confrontation des activités présentées sous un aspect commun : groupage des exposants dans différentes sections d'un secteur exprimant un seul thème. Cinq thèmes ont été choisis :

- La terre et la forêt
- Les échanges
- L'industrie et l'artisanat
- Les communications et les transports
- L'art de vivre

Ils ont été déterminés en fonction de l'intérêt du visiteur et non en fonction du genre de produit ou de production. Il en est résulté la participation de certains exposants à plusieurs sections ou secteurs, selon les accents pouvant être donnés à leur activité ou à leurs produits. Une chaise, pour citer un exemple banal, peut avoir un intérêt industriel, commercial, utilitaire et humain, ou même artistique, selon le point de vue où l'on se place ; pour des raisons de compréhension, elle devrait être présentée en tant qu'objet d'exposition dans différents contextes.

La notion de groupage a eu pour conséquence, sur le plan architectural, l'abandon de la formule du pavillon de jadis, au profit de ce que nous appelons le « multicellulaire ». L'organisation et les plans de ce nouvel

Fig. 6. — Le parti d'aménagement du terrain pour l'implantation de l'Exposition nationale.



organisme de vastes dimensions, sont articulés en fonction des exigences de présentation du thème qui le régit. Il va sans dire que l'expression architecturale de chaque multicellulaire devra rendre la mesure et l'ambiance correspondant au thème qu'il illustre. Dans le plan général de l'Exposition, les cinq multicellulaires décrits ci-dessus sont situés le long de l'axe est-ouest de l'Exposition. Toute interférence d'un secteur à l'autre — conséquence de leurs échelles, formes et matériaux différents — qui pourrait être architecturalement nuisible, doit être évitée par la création d'espaces naturels dans le terrain. Cette notion de compartimentage sera obtenue par des mouvements de terre, des lagunes et la végétation. Des plantations importantes sont prévues, elles viendront enrichir l'arborisation actuelle, déjà remarquable.

Quelques constructions de dimensions inférieures aux bâtiments d'exposition, nécessaires à l'exploitation, se trouvent dispersées dans le parc ainsi formé, à l'exception des restaurants et attractions groupés autour du port. L'ambiance lacustre et une nouvelle formule de présentation de cet ensemble visent à créer un mode particulier de détente pour le visiteur fatigué.

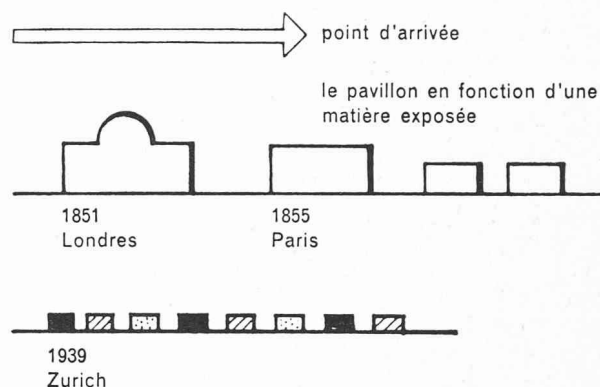
Le visiteur qui aura parcouru l'axe est-ouest aura pris contact avec diverses activités du pays et leurs incidences dans notre vie quotidienne. Il tiendra encore à comparer ses idées personnelles avec les lignes dominantes qui touchent à l'ensemble du pays, à ses structures politiques et économiques. L'épine dorsale de l'Exposition qui se trouve sur l'axe nord-sud du terrain remplit ce but. Cette partie générale se déploie en longueur, contrairement aux autres secteurs qui, en principe, se regroupent autour de centres. Elle doit représenter la synthèse des entretiens précédents des Suisses entre eux, en transposant les thèmes sur un plan plus personnel, sous forme de soliloque. Le Suisse se retrouvera face à lui-même et il sera amené à s'interroger.

Nous ne voulons pas imposer aux visiteurs des circuits de visite. Rien n'est plus ennuyeux et plus fatigant que d'être dirigé, pris dans un labyrinthe, et de devoir subir, à distance, une volonté anonyme. Nous désirons, au contraire, faciliter la visite de l'Exposition, permettre aux visiteurs de s'orienter tout d'abord dans le terrain, se limiter à l'essentiel s'il le désire et s'attarder là où il se trouve à son aise. La distribution des bâtiments et leur organisation dans l'aire de l'Exposition est conçue de façon à offrir trois circuits de visite :

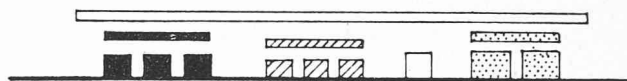
- a) d'orientation, en suivant l'axe principal est-ouest, en touchant aux espaces centraux des multicellulaires et en croisant l'épine dorsale ;
- b) de synthèse, en regardant, telles des devantures de magasins s'ouvrant sur une rue, les parties d'introduction des différentes sections d'un secteur ;
- c) de détail, en pénétrant dans les sections de chaque secteur.

Le visiteur ne sera gêné par aucun trafic mécanique ; nous retrouverons à l'Exposition nationale ce paradis perdu qu'est le chemin du flâneur. Des moyens de transport inédits permettront de parcourir l'aire de l'Exposition et même de pénétrer dans les multicellulaires.

l'évolution du grand au petit pavillon



proposition pour l'Exposition Nationale 1964



Le simple pavillon en fonction d'un thème unique, est supprimé et remplacé par la réunion de différentes cellules consacrées à un même thème et liées entre elles par une structure de construction commune : le multicellulaire

Une exposition est-elle encore une formule de notre temps ? Nous le pensons, à condition qu'elle soit renouvelée dans son esprit et dans sa présentation. Il ne faut pas perdre de vue que son organisation, son cadre, son architecture ne sont que des moyens ; l'essentiel est le contenu. Ce sont les idées qui régissent une exposition, qui font d'elle une manifestation percutante.

Nous croyons fermement que la Suisse a, surtout en ce moment, un message à adresser, et qu'elle a de sérieuses raisons de se manifester. Toute conjoncture économique ne sert à rien sans l'éthique et l'esprit auxquels nous croyons. Nous avons foi en une Suisse qui évolue et à laquelle nous présentons l'Exposition nationale, en la génération qui surgit, celle de demain.



Seite / page

112(3)

leer / vide /
blank